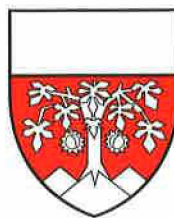


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable :
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :
Greffé municipal

Impression :
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du Syndic

Une Convention centenaire

Dans le courant de l'été dernier, Mme la Préfète du District de Lausanne nous a demandé d'établir la liste des conventions et autres contrats passés entre la Commune du Mont-sur-Lausanne et divers partenaires tels: autres communes, associations de communes, entreprises publiques ou privées, etc.

On trouve dans cette liste, Lausanne-Région, dont fait partie la Commune du Mont, les Transports publics de la région lausannoise où le Mont est actionnaire, le Service dentaire scolaire intercommunal du Gros-de-Vaud Echallens et bien d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer.

Il y a toutefois une Convention qui mérite d'être mise en évidence. Il s'agit de celle signée le 1^{er} juin 1909 par le Syndic Adrien Corbaz et le Secrétaire Municipal Auguste Corbaz avec Henri Jacottet, Directeur des Services Industriels de Lausanne qui stipule à son article premier: « La Commune du Mont désirant alimenter son territoire avec l'énergie électrique fournie par la Commune de Lausanne, lui accorde le droit exclusif de vendre de l'électricité, par abonnement sur le territoire de la Commune du Mont, et ce aux conditions suivantes... ».

Cette Convention était conclue pour une durée de vingt-cinq ans jusqu'au 30 mai 1934. A partir de cette date, elle se renouvelle par tacite reconduction de deux ans en deux ans.

La venue de l'électricité au Mont au début du XX^e siècle, était due à la nécessité de remplacer la machine à vapeur de la machine à battre le grain installée dans le bâtiment situé à l'emplacement actuel du Service de défense incendie et secours. Ce moteur âgé d'une quarantaine d'années était à bout de souffle. Des négociations ont alors été entamées avec deux distributeurs, les SI de Lausanne et les Forces

de Joux. Elles ont tourné à l'avantage des premiers car ils vendaient l'électricité au compteur ce qui était une nouveauté pour l'époque. Très rapidement, la grande majorité des bâtiments du Mont ont été reliés à l'électricité. La chronique villageoise de l'époque a magnifié cette réalisation par la phrase suivante: « la Commune a eu la grande chance de s'être laissée exploiter par les SI de Lausanne ».

Prolongation de la ligne 8 jusqu'au Grand-Mont

Depuis dimanche 13 décembre, de six heures du matin à onze heures du soir, un bus N° 8 accompli dans chaque sens, le parcours Bellevaux - Grand-Mont à un intervalle d'une vingtaine de minutes. D'après les premiers échos que nous avons recueillis, cette amélioration de la desserte de la Commune est appréciée des usagers des transports publics.

Il ne faut toutefois pas oublier que cette nouvelle prestation a un coût, qui se traduit par une augmentation annuelle de **Fr. 900'000.-** de la participation communale de la couverture du déficit du réseau urbain des TL. Cette somme équivaut à 3.35 points d'impôts communaux et correspond à 67 % de l'augmentation de 5 points décidés par le Conseil communal pour l'année 2010. Par rapport à la population de la Commune, ces **Fr. 900'000.-** représentent une dépense annuelle de **Fr. 165.08** par habitant.

Il ne faut pas perdre de vue que chaque amélioration de la desserte communale par les transports publics, engendrera ipso facto une augmentation de la participation financière de la Commune à la couverture du déficit du réseau urbain des TL.

Bus scolaires

Selon le règlement concernant les frais de transports des élèves de la scolarité obligatoire promulgué par le Conseil d'Etat, seule entre en considération de

la prise en charge de ce transport, la distance qui, par la voie la plus directe, dépasse 2,5 km entre le domicile de l'élève et le bâtiment scolaire qu'il fréquente. Il n'y a donc aucune obligation légale faite aux Municipalités d'assumer les frais de transport des élèves dont le lieu de résidence est distant de moins de 2,5 km des bâtiments scolaires qu'ils fréquentent. Mis à part quelques rares exceptions, tous les enfants scolarisés au Mont entrent dans cette catégorie et la Commune n'aurait pas à prendre en charge leurs déplacements du domicile à l'école.

Avec l'ajout, décidé par le canton, d'une période supplémentaire aux horaires hebdomadaires des classes enfantines et la synchronisation des horaires scolaires demandés par l'Association des Parents d'Elèves à partir de la rentrée 2009, il a fallu, non sans difficultés, modifier tout le programme de transport des élèves. Dès la rentrée 2010, il est prévu d'engager un véhicule supplémentaire, ce qui porte à environ **Fr. 400'000.-** la charge annuelle des quatre bus scolaires de 25 places financée par la Commune, car les **Fr. 240.-** par enfant demandés aux parents ne couvrent de loin pas la totalité des frais engendrés par cette prestation.

Malgré cet investissement déjà très important, la capacité des bus scolaires ne permet pas le transport de tous les enfants. Les enfants situés à proximité de leur collège ne sont pas transportés et pour les enfants plus éloignés, ce sont donc par ordre de priorité les élèves des classes enfantines CIN 1 et 2 puis ceux des classes primaires de la 1^{re} à la 4^e et de la 5^e à la 6^e qui sont transportés. Les grands élèves ayant accès, notamment en vélo, ne sont pas transportés. Durant l'hiver ou en cas de mauvais temps, le réfectoire scolaire est à disposition pour le repas et la pause de midi. De plus, depuis le début janvier, la salle de travail de la nouvelle médiathèque scolaire est ouverte dès 12 h 50 aux élèves qui souhaitent étudier durant la pause de midi.

Daniel Grosclaude
Syndic

Reflets du législatif

Rondement menée, la dernière séance du millésime 2009 voit son ordre du jour, déjà sommaire, immédiatement amendé, la Municipalité ayant décidé de différer le préavis relatif à la modification de son Règlement de Police. C'est donc à l'examen du Budget, seul objet en lice, que les élus montains s'attellent au soir du lundi 7 décembre écoulé.

Budget 2010

Revenus Fr. 28'485'172.-
Charges Fr. 31'772'095.-

Après avoir examiné le préavis municipal, le Législatif adopte le Budget de l'année 2010 présentant un excédent de charges de Fr. 3'286'923.- résultant de la situation estimée présentée ci-dessus.

Calendrier des séances 2010

Des séances du Législatif sont d'ores et déjà agendées aux lundis :

- 22 février, 19 avril, 28 juin, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2010.

Comme à l'accoutumée, la copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur la tenue de celle-ci et l'ordre du jour qui y sera débattu.

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*

Recommandations hivernales

Entretien hivernal sur les routes

En période hivernale, le Service communal des travaux rappelle que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas. Il appartient donc à chacun d'adapter sa conduite aux conditions constatées ou présumées de l'état de la route et d'équiper son véhicule en accord avec les règles de sécurité.

Sur les routes

Sur les routes cantonales, les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6 heures à 22 heures pour le réseau principal. Au-delà de 22 heures, un service de salage et de déneigement n'est effectué que dans des conditions particulières de trafic ou

de météo (fortes chutes de neige, présence de pluie verglaçante ou autres phénomènes généralisés pouvant mettre gravement en danger l'automobiliste).

Adapter sa conduite

Il convient de rappeler que la sécurité routière hivernale ne dépend pas seulement de l'état des routes. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et leurs déplacements aux circonstances. L'équipement adéquat des véhicules est également primordial. Les conductrices et les conducteurs sont appelés à être particulièrement attentifs aux périodes de début et de fin de saison hivernale. En début de saison, l'apparition de gel soudain, souvent dû à des pluies verglaçantes ou à des brouillards givrants, n'est pas prévisible par les services d'entretien. Il n'est pas possible d'effectuer des salages préventifs sur tout le réseau pour pallier des événements locaux. En fin de saison, les routes peuvent être rendues localement glissantes par des giboulées isolées. Il convient donc d'adapter la vitesse lors de mauvaises conditions météorologiques.

Les mesures nécessaires seront prises par les responsables de l'entretien pour assurer un service hivernal conciliant les attentes des usagers, le respect de l'environnement et les moyens disponibles. Les épanduses qui équipent les camions ont été testées de manière à limiter au strict minimum la quantité de fondant chimique déversé.

Rappel légal (art. 5 - Règlement d'application de la loi sur les routes)

Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Le Service communal des travaux

De la Municipalité

Rappel concernant les déchets verts

Constatant une erreur dans le tableau de ramassage 2010 qui vous est parvenu par le biais d'un tous ménages, nous nous devons de rappeler que **tous les déchets compostables**, soit :

- L'herbe, le gazon et les feuilles mortes doivent être impérativement évacués à la Compostière de la Viane et que seuls les branchages et les déchets de taille continuent à être amenés à Manlout.

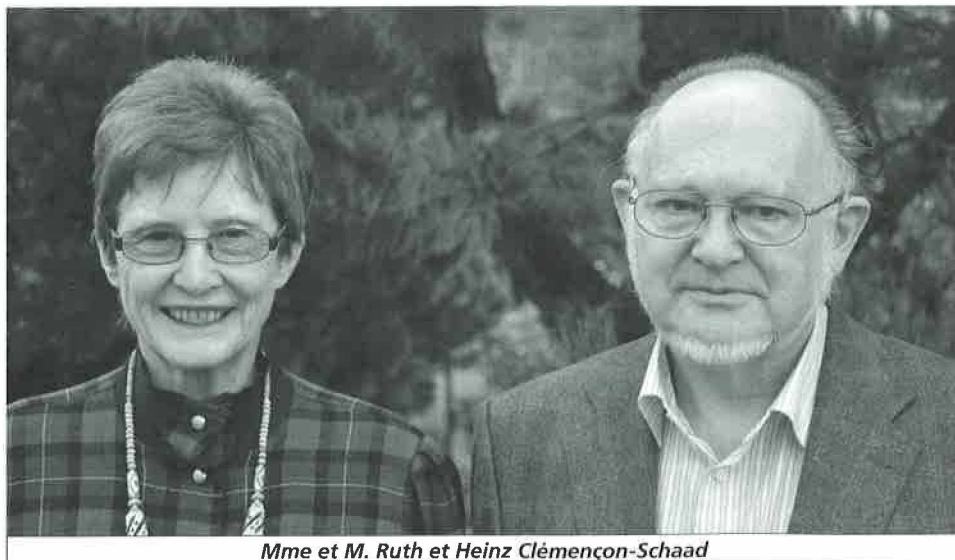
Nos Jubilaires

Noces d'Or

Début décembre dernier, M. André Guex, municipal, accompagné du sousigné, présente les vœux et félicitations des Autorités à **Mme et M. Ruth et Heinz Cléménçon-Schaad**, domiciliés au ch. du Milieu, et ce à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage.

Venant d'Epalinges, le couple s'installe au Mont dans le courant de l'année 1972; il est actuellement bien entouré, de ses deux fils et d'une petite-fille.

M. Heinz Cléménçon effectue sa scolarité à Bienne, puis étudie ensuite à l'Université de Lausanne; après un séjour de 4 années aux Etats-Unis, où il parfait ses connaissances en biochimie et dans la recherche, il obtient un doctorat à l'Université de Berne. Dès 1968, il enseigne à la Faculté des sciences de



Mme et M. Ruth et Heinz Cléménçon-Schaad

l'Université, en section biologie, à Lausanne puis à Dorigny, diverses mutations étant intervenues au niveau de l'organisation universitaire.

Grand connaisseur des champignons, spécialiste en mycologie médicale et industrielle, Heinz Cléménçon fait partie de nombreuses associations et participe encore à diverses conférences et congrès nécessitant parfois d'importants déplacements, en Suisse et à l'étranger. Il a également la possibilité d'établir et de garder de nombreux contacts grâce à Internet.

Pour sa part, Mme Ruth Cléménçon n'est pas demeurée inactive : ayant suivi l'Ecole de commerce, elle travaille au secrétariat du CHUV, puis également dans le cadre de l'Université, à Dorigny.

L'entretien de la propriété, la marche et le plaisir en montagne occupent encore les journées de ce couple fort sympathique à qui nous réitérons nos félicitations et adressons nos vœux les meilleurs pour encore de belles années de partage et de complicité.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpl.

Bon à savoir

Réfectoire scolaire communal

Les élèves du Mont ont à disposition pour le repas de midi un réfectoire spacieux et bien aménagé. Situé au-dessus du bâtiment du service du feu, il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires. Mmes Eggertswyler et Badoux préparent sur place des repas chauds et variés. Après s'être restaurés, les enfants peuvent faire leurs devoirs, profiter des livres, BD et divers jeux de société à disposition ou disputer une partie de baby-foot. Une surveillance est assurée jusqu'à 13h40. Les élèves ont également la possibilité de venir avec un pique-nique ou un repas à réchauffer aux micro-ondes.

Infos pratiques :

- **Adresse :** Route du Jorat 6 (bâtiment des pompiers).
- **Renseignements :** portable du réfectoire, 079 379 26 52.
- **Formulaire d'inscription :** Secrétariat de l'école, Bourse communale et sur le site Internet communal,

www.lemontsurlausanne.ch
(sous vivre au Mont puis écoles)

- **Menus de la semaine :** affichés dans les écoles et sur le site Internet.

Les responsables

De nos Sociétés



Union Instrumentale

Vous invite bien cordialement à assister à sa traditionnelle soirée annuelle, qui se déroulera à la Grande salle, Place du Petit-Mont, le **samedi 30 janvier 2010, à 20 heures**. Placé sous l'experte et aimable direction de M. Simon Sulmoni, l'ensemble vous proposera un programme très diversifié, susceptible de plaire à tout un chacun ; le bal qui suivra sera animé par « Gibus ».

C'est l'occasion de rappeler notre Ecole de musique qui s'adresse aux jeunes et moins jeunes, à tous les musiciens intéressés à la pratique d'un instrument de cuivre ou fasciné par la section rythmique des percussions ! Pour tout renseignement complémentaire, Pierre-Alain Witzig, Président, rue du Village 7, Froideville (079 317 44 70, e-mail : dpawitzig@bluewin.ch).

A toutes et tous, nous disons à très bientôt, en vous remerciant d'ores et déjà de votre présence et de votre soutien.

Le Comité



FC Le Mont

Bilan sportif du 1^{er} tour de Challenge League

Après un début timide où l'équipe a fait connaissance avec les réalités du foot de haut niveau, nous avons subi une longue traversée du désert avec six

matchs et autant de défaites. Nous n'avons parfois pas été très bons mais il nous a souvent manqué ce zeste d'expérience qui fait la différence entre des équipes habituées à ce niveau de compétition et un néopromu. Plusieurs défaites par un but d'écart nous ont mis dans une position précaire, tant au classement qu'au niveau de la confiance. Cet enchaînement de revers a obligé le comité à agir pour arrêter la spirale négative dans laquelle nous étions englués. Il a ainsi été pris la décision après le match perdu face au FC Vaduz de procéder à un changement d'entraîneur et de nommer M. P.-A. Chapuisat « Gabet » à la tête de la 1^{re} équipe. Depuis son arrivée, notre nouveau mentor s'est attelé à la tâche pour redonner confiance au groupe. Son bilan est positif avec 5 matchs et 7 points (2 victoires, 2 défaites et 1 match nul). Il nous a permis de nous repositionner juste derrière plusieurs équipes, et même si nous sommes toujours au 15^e rang, notre fin de 1^{er} tour nous donne toutes les raisons d'espérer réussir le défi fixé, à savoir le maintien. Côté sport, cette 1^{re} phase a été marquée par 2 événements, à savoir l'accueil du FC Bâle en 16^e de finale de coupe de Suisse et le derby joué le 1^{er} novembre face au FC Lausanne-Sports, grand frère, mais néanmoins rival dans notre championnat. Si la défaite en coupe était difficile à éviter, le match nul lors du derby a été conquis de haute lutte face à un FC LS, plus mature et habitué à ce niveau que nous. Un autre événement très important a également eu lieu le 3 décembre dernier à Gland, en effet, ce jour-là, le FC Le Mont-sur-Lausanne a eu le grand honneur de recevoir de la part de l'association des journalistes sportifs vaudois le **mérite sportif vaudois en qualité d'équipe de l'année 2009**. Récompense octroyée pour le travail et les performances exceptionnelles réalisées par le club depuis plusieurs années. Nous

SERVICE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT

LE SERVICE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT
L'ASSOCIATION VAUDOISE DE LA PRESSE SPORTIVE
LES ASSOCIATIONS SPORTIVES VAUDOISES

AVPS
Association vaudoise de la Presse Sportive

ont décerné le

Mérite sportif vaudois 2009

Catégorie "Equipe sportive"

au

FC Le Mont-sur-Lausanne

pour ses brillants résultats sportifs

Le chef du Service de l'Education Physique et du Sport

Nicolas Imhof

Le président de l'Association Vaudoise de la Presse Sportive

Donato Sial

Gland, le 3 décembre 2009

Jeudi 4 février 2010

dès 19h... à la Grande Salle !

(Le Mont s./Lausanne)



Gala de soutien FC Le Mont s./Lausanne

- Apéritif et collation de bienvenue
 - Présentation officielle de la 1ère équipe du FC Le Mont s./Lausanne
- « VERSION 2010 »

- Concert Live

Jean-Luc Lahaye

- Officialisation du parrainage du FC Le Mont s./Lausanne

Prix par personne: CHF 59.-

FC Le Mont

Ouvert : Lu-Ve de 08h30 à 12h30

Tél. + fax: 021 652 12 21

www.fclemontlausanne.ch

E-mail: fclemont@bluewin.ch



POUR CONFIRMER VOTRE RÉSERVATION : versez le montant total en indiquant votre nom, prénom et le nombre de places désirées auprès de :

Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud - Compte : 51 359,93 - Titulaire: FC Le Mont
IBAN : CH788043 4000 0051 3599 3 - Clearing : 80 434 - CCP 10-4733-5



Une partie du Fan's Club du FC Le Mont

Photo: ©www.photos-people.ch

pouvons nous enorgueillir d'être le seul club en Suisse qui a réussi à passer de la 3^e ligue à la Challenge League en 6 ans. Nous sommes persuadés que les montains présents à cette cérémonie ont apprécié les éloges faites au club et nous les remercions pour leur soutien. Côté joueurs, nous avons tenté d'apprivoiser la difficulté de la ligue nationale. Nous avons commis quelques erreurs d'appréciation et des erreurs de néophyte, ce qui nous a obligés par la suite, à faire beaucoup d'efforts pour corriger et ajouter de la substance au contingent. Aujourd'hui nous savons mieux ce qui nous attend en terme d'adversité et nous pensons que notre pari est réalisable en jouant la carte de jeunes joueurs suisses, bien entourés par quelques anciens. Ce mélange d'expérience et de fougue, sublimé par notre coach, va nous permettre de rivaliser avec nos adversaires. Notre début de 2^e phase ne

sera pas aisé, puisque nous débiterons le championnat face au FC Thounne à domicile (14.02.2010) avant de jouer le FC Lausanne-Sports pour la revanche du « derby » puis d'accueillir le FC Bienne avant de se rendre au Liechtenstein pour y affronter le FC Vaduz. (calendrier complet sur le site du club). Nous devons avoir la patience nécessaire et l'orgueil pour continuer à arracher des points face à des adversaires potentiellement mieux armés avant de trouver sur notre route des équipes dont le contingent est moins étoffé. Pour se préparer, notre équipe a débuté les entraînements le 5 janvier dernier et a disputé le tournoi en salle de Bienne le 16 janvier dernier. Plusieurs rencontres amicales sont également prévues, (voir site du club). Gageons qu'à la reprise, nos joueurs seront affûtés et prêts à défendre les couleurs du FC Le Mont-sur-Lausanne.

Côté soutien, nous avons réalisé **un calendrier 2010 où figurent toutes les équipes du club**. Pour ceux qui n'auraient pas encore reçu la visite de nos vendeurs bénévoles, le calendrier peut être commandé auprès du secrétariat du club (tél.: 021 652 12 21 de 08h30 à 12h30.) Egalement, nous avons la chance d'être **« parrainé » par un grand nom de la chanson française, en effet, M. Jean-Luc Lahaye, donnera un concert de gala (avec cocktail dînatoire) le jeudi 4 février 2010 dès 19h00 à la grande salle du Mont, pour soutenir le FC Le Mont**. Grâce à des relations amicales, nous avons réussi à donner à M. Lahaye, grand amateur de football, l'envie de nous aider par le biais de l'organisation de ce gala. Si vous n'avez pas encore réservé votre place, prenez contact avec le secrétariat du club pour ne pas rater cet événement exceptionnel. D'avance, nous remercions tous ceux qui ont œuvré à la venue de cet artiste de renom dans notre Commune. **Nous remercions aussi très sincèrement tous ceux qui, soit par l'achat du calendrier ou par leur présence au concert, aideront le club**. Nous avons besoin de votre soutien indispensable pour continuer l'aventure.

Nous ne terminerons pas ces quelques lignes sans mentionner que **2010 sera l'année du 50^e anniversaire de la section juniors** du FC Le Mont. A cette occasion, plusieurs manifestations seront mises sur pied durant l'année, dont la 1^{re} sera un **repas de soutien de la section juniors** qui aura lieu à la **grande salle le 20 février** prochain. Cochez cette date dans vos agendas et ne manquez pas de réserver vos places auprès de J.-M. Matthey (079 292 67 89, président section juniors) ou auprès du secrétariat du club.

Secrétariat
du FC Le Mont



Jeunesse du Mont

Chers montains, chères montaines,
La Jeunesse vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et se réjouit de vous rencontrer lors de ses prochaines manifestations.

Voici un petit bilan de cette année 2009 qui fut une réussite pour notre société. Après notre assemblée générale du mois de février, nous avons hiberné encore un peu jusqu'au mois d'avril. C'est à ce moment que nous avons gentiment commencé à nous activer afin de préparer la première et traditionnelle manifestation de l'année, « les gambas à gogo », qui a réuni près de trois cents personnes. Quelques semaines plus tard, nous participions à la Fête de mai qui fut à nouveau un beau succès.

La période estivale fut marquée par les quatre girons et diverses fêtes de jeunesse auxquels nous avons activement participé aussi bien sportivement... qu'accoudé au bar. Au niveau du sport, nous avons obtenu quelques bons résultats en volley, en foot, en uni-hockey et au tir à la corde, sans oublier au cross. Nous avons également inscrit deux équipes au Rallye FVJC qui s'effectuait en voiture et à pieds.

A la fin du mois d'août, nous avons organisé pour la première fois un buffet campagnard. C'est avec l'aide de Gérard Menétrey, traiteur au Mont, et grâce à la collaboration de l'entreprise Reitzel, que nous avons pu réaliser ce projet. Nous avons passé une journée dans les locaux de Gérard avec qui nous avons préparé tous les plats pour le buffet. Par une belle journée ensoleillée de dimanche 30 août, nous avons eu le plaisir d'accueillir une centaine de personnes à notre buffet. Un tir à la corde et des activités pour les enfants étaient au programme après le repas.

Après une courte pause, nous avons enchaîné avec le triathlon au mois d'octobre. Une douzaine d'équipes sont venues s'affronter au water-polo, au volley et au uni-hockey, dans le complexe sportif du Mottier.

Nous allons conclure cette année par l'assemblée générale qui aura lieu le **vendredi 19 février 2010 à 19h30 au foyer du Châtaignier.**

Avis aux jeunes montains et montaines : si tu es dans l'année de tes 16 ans ou que tu n'as pas encore 30 ans et que tu souhaites t'inscrire à la jeunesse, rejoins-nous le 19 février à notre assemblée.

Après cinq très belles années au comité dont deux à la présidence, il est temps pour moi de tirer ma révérence pour laisser place à la relève. Je tiens à remercier sincèrement mon comité pour tout le travail effectué cette année. Bon vent pour la suite !

Besson Laetitia

Société de Développement et Paroisse du Mont

Programme début 2010

Comme chaque année, suivant une tradition très appréciée des nombreux mélomanes de notre région, la Société de Développement, la Paroisse et la Commune du Mont ont le plaisir de vous présenter le programme de notre prochain concert à l'Eglise du Mont, en vous y invitant chaleureusement.

- **Vendredi 26 février 2010, 20h00 Alessio Nebiolo**, guitariste

Œuvres de Gaspar Sanz, Leo Brouwer, Dusan Bogdanovic, Benjamin Britten et Nicolo Paganini

- **Le concert est suivi d'une verrée avec le musicien.**

- **Billets à l'entrée :** Fr. 20.- (AVS, appr., étud., chômeurs : Fr. 15.-).

- **Renseignements :** Marinette Moser, tél. 021 652 47 48.

- **Site internet :** de la Guilde de la Musique de Chambre : www.guildemc.com.



Echo des Bois

Mémento de l'Echo

Nos activités de l'année 2009 se sont achevées dans le cadre très convivial de la visite de St. Nicolas au Châtaignier, où notre vente de saucisses a connu un franc succès. Merci à tous les participants.

« **L'Echo des Bois jubile ; il a 150 ans.** C'est le thème de cette année 2010, qui nous apporte deux événements principaux.

Notre soirée annuelle des 19 et 20 mars est une rétrospective des années écoulées. Un programme varié

plein de souvenirs inoubliables nous fera revivre le bon vieux temps. Puis une création avant-gardiste de notre dynamique directeur Luca Martin nous projetera vers le futur.

Le concert classique de novembre-décembre donné dans trois églises de la région marquera le sommet de ce jubilé. Nous continuons à recruter des choristes pour le chœur mixte renforcé que nous formons à cette occasion. Un grand merci à ceux qui se sont déjà annoncés. Programme du concert : « Deutsche Messe » de F. Schubert, « Gloria » de A. Vivaldi, « Stabat Mater » de Z. Kodaly, « Ave Verum » de Ed. Elgar et « Ave Maria » de O. Lager.

Nous espérons vous accueillir nombreux pour célébrer cet événement extraordinaire. A bientôt.

- **Points de contact :**

Gilbert Joly, Président, 021 652 68 18
Nadine Gaillard, secr., 021 652 38 70

Commission pub



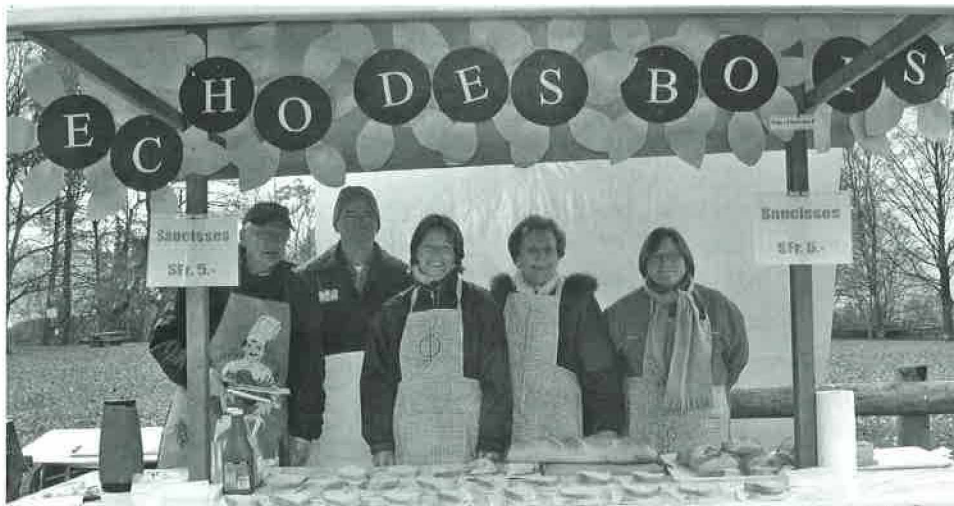
Tennis-Club Le Châtaignier

Interclubs juniors

Comme chaque année, nos juniors ont représenté fièrement les couleurs de leur club. A nouveau et pour la 4^e fois de suite, le TC Le Châtaignier a brillé dans cette compétition par équipe !

Cette année, 11 équipes étaient engagées dans cette épreuve faisant ainsi de notre club, l'un des plus représentés en Suisse. Tout s'est très bien déroulé au niveau de l'organisation des rencontres à domicile.

Sur le plan purement sportif, ce sont cette fois nos jeunes filles qui ont volé la vedette aux garçons. En effet, les 2 équipes engagées en juniors C (1997 et plus jeunes) ont terminé à la 1^{re} place de leur groupe. L'équipe la plus jeune, composée de Salomé Werly (98), Célia



L'Echo des Bois à la Saint-Nicolas

Photo : Archives de la Société



De gauche à droite: Ariane Thibault (R6), Patrick Roy (Capitaine) et Pauline Bryois (R5)

Photo: Archives de la Société

Favre (99), Emma Brust (00) et Julie Brosi (99), a dû s'incliner dès le 1^{er} tour du tour final en septembre contre Nyon tandis que l'autre équipe, composée de Pauline Bryois (98) et Ariane Thibault (99) s'est qualifiée pour les finales suisses à Winterthur. Un magnifique week-end avec le gratin suisse tennistique est venu couronner une superbe saison pour ces 2 filles et leur capitaine Patrick Roy. Malheureusement, après avoir jeté toutes leurs forces dans la demi-finale de samedi finalement perdue 2-1 à l'issue du double décisif, nos filles n'avaient plus assez de fraîcheur pour la petite finale du lendemain. C'est donc tout de même à une magnifique 4^e place nationale que nos jeunes filles ont clôturé cette belle année d'interclubs pour notre Tennis-Club! Félicitations à elles.

Avec 2 équipes en 2006, 1 équipe en 2007 et 1 équipe cette année, notre club commence à être un habitué des finales suisses des interclubs juniors. Espérons que cela dure.

Pour terminer, je félicite tous les juniors qui ont participé à cette magnifique compétition ainsi que les capitaines et notre restaurant qui m'ont tous aidé à faire en sorte que ces interclubs juniors, cuvée 2009, soient une réussite totale.

Patrick Roy
Responsable Interclubs Juniors



Société de Développement

Chers amis et amies de la Société de Développement du Mont, maintenant que 2009 a 10paru, accueillons sans 10cuter et sans grands 10cours cette nouvelle année!

**La SDM
vous souhaite
une bonne et heureuse année
2010**

Fête de la St-Nicolas.

Le samedi 5 décembre 2009 s'est déroulée la traditionnelle fête de la St-Nicolas au Châtaignier avec ses stands artisanaux. Un peu moins de succès cette année avec le nombre de stands vu la proximité du marché des artistes et artisans du Mont un mois plus tôt, mais merci aux nombreux visiteurs, qui, malgré le froid, sont venus avec enfants ou petits enfants.

Notre ami le St-Nicolas et son compère, le père fouettard ont, en effet, distribué plus de 330 cornets surprises à nos bambins. De plus, le St-Nicolas a reçu de beaux dessins pendant que le père fouettard était occupé à courir après les plus petits avec son ballet.

En même temps, la Société de Développement a organisé des bricolages pour les petits et les grands. Cette année, ils ont pu confectionner des guirlandes de Noël, ainsi que des oranges avec les clous de girofle. Pendant que d'autres façonnaient les célèbres bonhommes en pâte de la St-Nicolas, les autres grâce à la collaboration de M. et Mme Stefano et Cindy Gobbi, faisaient des sablés que la famille Gobbi cuisait devant les enfants.

Plus de 35 kg de pâte à tresse et 20 kg de pâte à sablés ont été utilisés durant cette journée.

Pendant que vos enfants étaient aux bricolages, merci à tous ceux qui ont soutenu la SDM en venant déguster une excellente soupe préparée par le comité, croquer un hot-dog et boire un petit coup.

Le comité tient à remercier tous les visiteuses et visiteurs, sans oublier les exposants. Ce fut un beau samedi tant par la météo fraîche, mais clémente que pour le nombre de sourires sur le visage des enfants. Les photos de la St-Nicolas sont disponibles sur notre site: www.sdlemont.ch.



Fête de la Saint-Nicolas

Photo: Archives de la Société



Fête de la Saint-Nicolas

Photo: Archives de la Société

Pourquoi tous ces mercis, et bien c'est à cause de quelques « mauvaises langues » qui ont dit que la Société de Développement était la seule à faire du bénéfice... Pour rappel, tous les bricolages, tous les cornets surprises, toute la pâte ainsi que toute la décoration du Châtaignier ont été payés par la SDM et ce, sans compter les heures bénévoles du comité pour mettre en place cette manifestation. Encore un grand Merci au comité pour l'investissement lors de **toutes** les manifestations. Et pour rappel aussi, le détail des comptes vous est présenté lors de l'Assemblée générale, où tous les membres sont invités. C'était le petit coup de gueule du début de l'année de votre Président.

Assemblée générale et accueil des nouveaux habitants.

Le 17 février 2010 se déroulera l'Assemblée générale de la Société de Développement. Elle sera suivie par l'accueil des nouveaux habitants de notre Commune. Lors de cette Assemblée générale, le comité a décidé d'apporter quelques modifications aux statuts afin d'éviter d'envoyer et de gaspiller trop de papier et d'économiser de l'argent. Tous les membres vont recevoir les modifications par courrier. Nous vous invitons à les lire et à faire vos commentaires. Nous les passerons aux votes durant l'AG.

Le comité a également envoyé à tous les nouveaux habitants (316 adresses) une invitation personnelle afin de participer à cette soirée. Nouveaux habitants enregistrés au Mont-sur-Lausanne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Quoi de neuf en 2010 ?

Cette année, le comité va tenter une nouvelle expérience en organisant le samedi 2 octobre 2010, au Châtaignier,

un **vide-greniers** ou vide-coffres, à choix. Nous vous tiendrons au courant des avancements de l'organisation de cette nouvelle manifestation de la SDM. Vous pouvez toutefois nous faire parvenir vos idées uniquement, par mail à l'adresse suivante : info@sdlemont.ch. Pour l'inscription à ce vide-greniers, elle sera insérée dans le Journal Aux 4 Coins du Mont de fin juillet et ne sera traitée qu'à ce moment-là.

Site internet de la SDM

Jean-Pascal Blanc notre super-webmaster a mis les dernières photos de la St-Nicolas en ligne sur notre site : www.sdlemont.ch. Vous pouvez les regarder sans modération, vous pouvez même les télécharger si l'envie vous en prend. Vous pouvez également consulter plein d'informations sur nos diverses et futures animations et manifestations. Merci à Jean-Pascal pour l'énorme travail de mise à jour de notre site internet.

A vos agendas 2010 :

Quelques dates de manifestations à mettre dans vos agendas 2010. Le mercredi 17 février : assemblée générale et accueil des nouveaux habitants, le samedi 8 mai la fête de mai, le lundi 2 août la célèbre Torrée, le samedi 2 octobre un vide-greniers et le samedi 4 décembre la St-Nicolas.

Tout le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreux en 2010 lors de nos manifestations pour partager un moment de rencontre et d'amitié dans notre Commune et avec vous.

Alexandre Cevey
Président



FSG Le Mont

Soirées 2009

Nos soirées annuelles ont marqué la fin des nombreuses activités gymniques de l'année, elles se sont déroulées les 27 et 28 novembre derniers sur un thème original : **le centre commercial**. Certes, elles sont exigeantes, en énergie et en temps passé à la préparation, mais quel plaisir de présenter au public du Mont une palette riche et variée de notre sport qui compense très largement les efforts consentis afin de satisfaire ces exigences.

La gymnastique est très vivante, elle s'adapte aux conditions modernes en proposant toujours plus d'activités différentes. 14 sous-sections composent notre société. Ce sport reste très populaire, et j'en ai pour preuve le succès grandissant de nos soirées qui nous a obligés, une nouvelle fois, d'organiser une troisième représentation, afin de satisfaire à la demande des spectateurs.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les actrices et les acteurs, qui ont pris part au spectacle, coordonné par Pascal Graf qui en a également conçu les décors. Environ 240 gymnastes ont participé à ce spectacle, mis en scène par notre jeune et dynamique comité de soirée composé de Romain Odier, Vincent Odier, Corentin Wicky, Laetitia Besson et Aurélie Graf, qui a également réalisé les dessins du programme.

Je remercie également toutes les personnes qui se sont engagées au cours de ces dernières semaines pour la préparation des costumes. Mes remerciements vont aussi à tous les gymnastes qui se sont donnés sans compter, mais aussi à leurs parents, leurs grands-parents, et leurs conjoints, sans oublier les monitrices et moniteurs qui ont réalisé de magnifiques productions. Ma gratitude va aussi à celles et ceux qui ont participé au montage du décor, à celles et ceux qui ont préparé et exploité les bars et enfin à cette formidable équipe qui compose mon comité. Je les remercie tous pour leur disponibilité et pour le travail fourni tout au long de l'année. Pour terminer, une mention spéciale va au personnel technique, les suiveurs, les placeuses, et le service de sécurité. A tous je renouvelle mes remerciements les plus chaleureux pour l'extraordinaire travail accompli et je donne rendez-vous pour la soirée 2010.

Le président
F. Barrat



FSG Soirées 2009 - Le centre commercial

Photo: Archives de la Société

Pétanque du Mont

Comme chaque année, 2009 s'est clôturée avec **notre traditionnel Noël de la Pétanque**, qui s'est déroulé le dimanche 20 décembre. Cette journée nous permet de remercier les membres du club qui nous soutiennent par leur présence, leur travail à la buvette et leur contribution à l'entretien du boulo-drome. C'est avec un grand plaisir que

nous offrons l'apéro accompagné de feuilletés, tartes salées et sucrées (préparées par plusieurs dames de la société), et pour la satisfaction de toutes et tous, une succulente soupe aux pois, préparée de mains de maître par Dud (Daniel Duret) membre de la Société des Alliés, est servie à toutes les personnes présentes.

Revenons au jeu, **le samedi 30 janvier**, nous organisons un tournoi avec 24 équipes qui joueront de 13h30 à 24h00 ou plus suivant le niveau des parties. Toutes les personnes intéressées à se familiariser avec notre sport, sont

les bienvenues pour venir encourager ces équipes.

Dans le **courant février** nous pourrions envisager avec sérieux des entraînements de perfectionnement, afin de nous préparer au mieux pour les concours officiels qui débiteront en avril.

Intéressé à faire un essai? Alors venez nous rejoindre au boulo-drome, pour info, voici les heures d'ouverture:

- Jeudi de 19h30 à 23h30
- Samedi de 13h30 à 18h00
- Dimanche de 10h00 à 13h00

Pour le Comité
P.-A. Hauswirth et Francis Etienne



François, Pierre-Alain et Dud lors de la préparation de la soupe aux pois

Photo: Archives de la Société

Prochains journaux

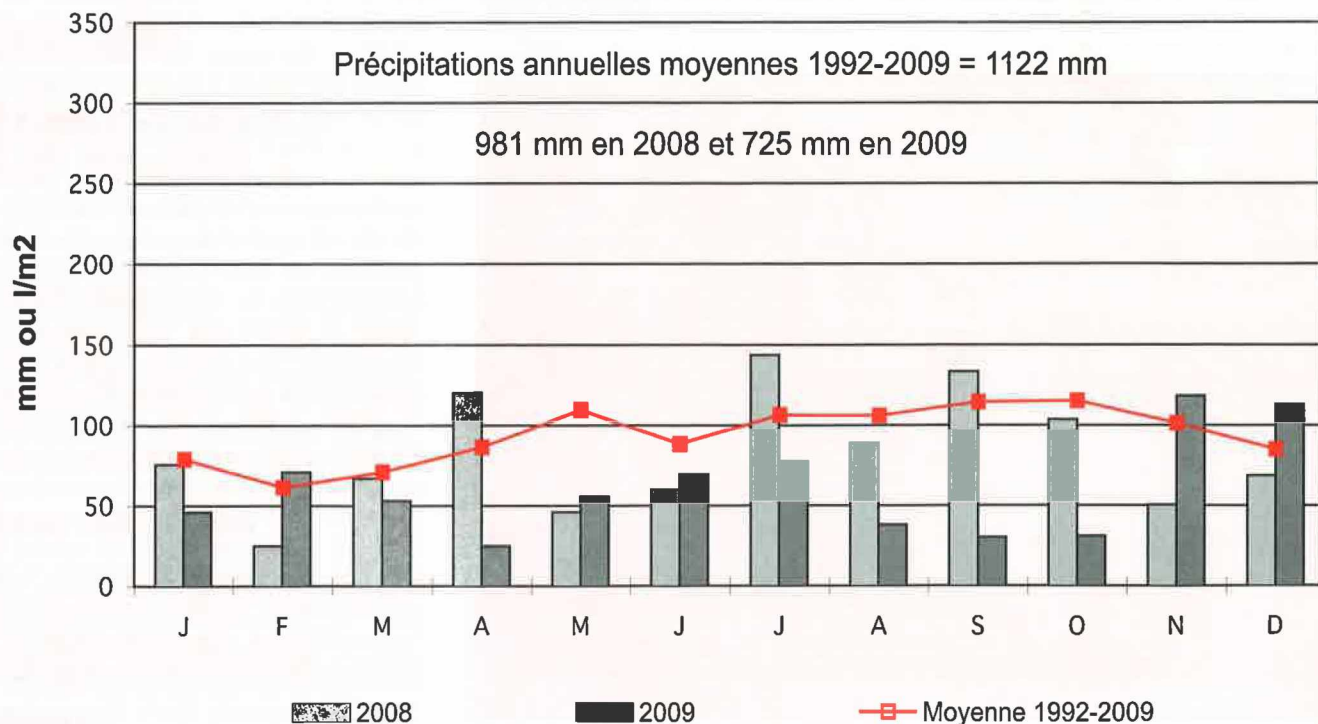
| Parutions | Articles |
|---------------|-------------|
| Fin mars | 5 mars |
| Fin mai | 5 mai |
| Fin juillet | 5 juillet |
| Fin septembre | 5 septembre |
| Fin novembre | 5 novembre |

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Précipitations mensuelles sur un "Coin du Mont" en 2009



M. Janin 537930 / 156100 / 655 Ch.
des Pâquis 38 1052 Le Mont